

Expression libre



Ne me parlez pas du principe de l'utilisateur/payeur

Monsieur le Maire, ville de Prévost

Samedi le 11 mai, une journée fraîche et ensoleillée, idéale pour s'adonner à des activités de plein air. J'ai invité mon amie et sa jeune fille de 9 ans à une randonnée à bicyclette dans notre région. Je me rends en auto à l'entrée nord du Parc Régional de la Rivière-du-Nord. Quel ne fut pas mon étonnement d'y lire un écriteau, cloué à la clôture, assez peu esthétique soit dit en passant. Il nous informait de la tarification d'utilisation du parc en vigueur depuis le 1er mai 2002: adulte 3\$, enfant de plus de 5 ans 1\$, passe de saison individuelle 35\$, familiale 45\$. Il n'y a pas de percepteur à la barrière, alors nous nous engageons sur la piste cyclable.

Après avoir parcouru quelques kilomètres nous rencontrons un jeune patrouilleur qui nous aborde et nous informe de la tarification en nous expliquant que celle-ci a été adoptée par les conseils des municipalités gérant le Parc (St-Jérôme et Prévost). N'ayant pas d'argent en ma possession, le patrouilleur nous invite tout simplement à quitter les lieux sans autre forme d'avertissement. Imaginez notre déception, surtout pour l'enfant qui en était à sa première randonnée de la saison avec son nouveau vélo.

Sur le chemin du retour, nous avons croisé une mère, un père et trois enfants de plus de 5 ans (9\$), un jeune couple poussant un carrosse (6\$) ainsi que plusieurs enfants. Ceux-ci devront-ils payer 1\$ par jour ou obtenir de leurs parents qu'ils acquièrent la passe familiale (45\$) pour avoir un accès au parc.

Ne me parlez pas du principe de l'utilisateur/payeur. Les parcs, les espaces verts et les rivières devraient être accessibles à tous. On peut à la limite, accepter la tarification du Parc linéaire du Petit Train du Nord, 10\$ par adulte, par saison. Pourquoi la vignette de ce parc ne serait-elle pas valide pour le Parc Régional de la Rivière-du-Nord? Et n'embêtez plus notre jeunesse avec des frais d'utilisation d'un lieu de plein air qui pour plusieurs sera le seul à leur disposition pour la saison estivale.

Bien sur, il nous reste les rues de la ville, les accotements du boulevard Labelle (117) et pourquoi pas de l'autoroute 15 (je sais cela est risqué mais c'est gratuit). Il y a aussi les stationnements des McDonald's, de Costco, Rona et autres grandes surfaces et la promenade intérieure du Carrefour du Nord pour la randonnée pédestre. Au fait, n'y a-t-il pas un aéroport dans notre région qui doit libérer ses pistes d'atterrissage? Dépêchons-nous d'en profiter avant qu'ADM y installe des guérites de perception.

Je pourrais poursuivre sur plusieurs pages mes doléances quant à la façon dont les élus administrent notre territoire mais je m'arrête pour le moment.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, mes salutations. Je vous et nous souhaite de judicieuses réflexions pour le mieux être de tous.

Gilles Broué
Rue Du Vallon, Citoyen de Prévost

Une école triste

Je suis le père de deux enfants du primaire et ce qui se passe avec les moyens de pression exercés par les enseignants me choque grandement. Priver les écoliers de récompenses de fin de cycles, de sorties éducatives et sportives m'indigne et reflète un comportement d'une grande lâcheté prenant comme otages ces enfants, afin d'appuyer leurs revendications.

Certains enseignants d'aujourd'hui ramènent malheureusement cette noble et gratifiante profession si essentielle pour l'avenir des enfants, à un niveau primaire de fonctionnariat commun motivé que par des raisons pécuniaires et détachées.

Les enfants d'aujourd'hui, trimbalés de part et d'autre et malheureusement souvent issus de parents absents ou insouciantes n'ont souvent comme modèle que ces mêmes enseignants qui maintenant leur envoient un message clair, que le sacrifice de soi et le respect des autres sont choses du passé. Toute cette attitude cadre bien avec cette société dont les fondements se sont écroulés, et les vraies valeurs qui préparent un enfant à devenir un adulte responsable et solide fondent comme neige au soleil.

La société de demain sera probablement formée d'individus égocentriques et avares qui utiliseront tous les moyens nécessaires aussi bas soient-ils pour arriver à leurs fins et cela sans remords aucun pour les dommages faits à autrui.

Vous les enseignants qui endossez et pratiquez ces moyens de pression, vous vous rendez coupables d'un vol crapuleux, celui de soustraire quelques uns des plus beaux souvenirs de la vie publique de nos enfants en plus de saborder le plaisir d'une motivation importante d'aller à l'école et de réussir pour de jeunes enfants les privant ainsi de récompenses.

Les militants de cette triste cause devraient sans tarder, réorienter leur choix de carrière et laisser aux seuls enseignants, qui en passant subissent des pressions négatives de leurs collègues, libre cours à leur amour et dévotion pour les enfants et de ce fait, leur laisser ce qu'ils ont choisi de faire, enseigner et motiver nos enfants.

Les enseignants qui ressentent un manque à gagner, sont invités à faire ce que plusieurs d'entre nous sont contraints de faire, c'est-à-dire trouver un emploi d'appoint. En passant, l'été est une très belle saison pour travailler.

Le fait de terminer les classes à 14h45, d'avoir d'innombrables journées pédagogiques, de jours alloués pour le perfectionnement, la relâche de Noël, de Pâques au printemps, le mois de juillet, août, le nombre inférieur de jours de classe ici comparativement à d'autres pays ne semble pas suffire.

Un chausson avec ça!

Michel Hébert

P.S. Il serait naïf de penser qu'à force de tester la patience et l'inertie des parents qu'un jour il ne s'en trouverait de ces dits parents qui se lèvent debout et réagissent acerbement; exaspérés et tournent le dos aux enseignants qui pourtant auraient bien besoin d'alliés dans leur combat.

Les Zonzons du gazon

Aux maires des municipalités environnantes et plus spécifiquement celui de Prévost. Il serait grand temps que vous interdisiez l'épandage de pesticides et herbicides et autres poisons à l'instar de plusieurs villes et même d'une province atlantique.

En choisissant de venir vivre à la campagne plusieurs d'entre nous trouvons incompréhensible qu'en ces temps "écologiques" cette pratique soit encore permise: les conséquences néfastes des propriétaires qui ne semblent pas avoir compris que ces produits qui assouviennent leur hantise du pissenlit et autres terribles manifestations naturelles se retrouvent éventuellement dans la nappe souterraine et dans leur puits et donc dans leur système ce qui est à demi mal mais ceux-ci se retrouvent par ruissellement ou facteurs éoliens chez les voisins ce qui est inadmissible. Comme citait la Presse dernièrement, ceci affecterait grandement la santé de nos enfants et de nos animaux de compagnie.

Qu'est-ce que cet acharnement maladif de vouloir à tout prix transplanter la ville à la campagne? Avoir une pelouse impeccable détruit les insectes, les plantes et les arbustes donc les oiseaux par ricochet. L'exemple du lac acide et limpide d'un bleu immaculé mais dépourvu de toute vie devrait indiquer même au plus sceptique que sa pelouse présente les mêmes symptômes.

Il serait grand temps que vous interdisiez cette pratique au détriment même de certains commerçants qui poussent l'impertinence jusqu'à vendre de la nourriture d'oiseaux par l'avant et assassinent ces derniers par l'arrière.

Michel Hébert

En route vers le tour du monde

Prochain défi: le kayak

Billi Deraspe

Quand nous avons vendu des kilomètres pour notre randonnée à vélo, l'entreprise qui m'a le plus impressionné est Canots Norwest qui, comme son nom le dit, fabrique des canots de 16, 24 et même 32 pieds! Pour qui fabrique-t-on ces mastodontes? La plupart, pour les Inuits, qui s'en servent pour pêcher. Et pour le 1er juin, tout s'est bien passé, sauf que nous avons le vent dans la figure de Saint-Faustin à Prévost. Il n'y a qu'un ou deux kilomètres où nous avons le vent dans le dos. Et ce nous, qui est-ce? Ma mère et moi? Non, mon oncle, ma tante, mon cousin et bien sûr, ma mère et moi. À notre arrivée à la Gare de Prévost, ce qui m'a le plus ému, c'est le petit mot que Julie a dit au micro à propos de notre projet, comme quoi l'espoir était dans les enfants et que nous, nous y croyons énormément. Qui est Julie? Une jeune fille qui travaillait au Café des Artisans (encore à Prévost). Dans nos démarches, nous avons rencontré l'attaché politique de Richard Legendre, ministre des Régions et de la Jeunesse. Nous sommes allés au Conseil de Ville rencontrer le maire Claude Charbonneau et ses six conseillers pour leur parler de notre projet. Le maire a dit qu'il nous appuierait dans notre prochain défi. J'aimerais que ce soit descendre la Rivière du Nord en kayak et verser cette fois-ci 10% à l'organisme Développement et Paix. Il y a aussi un producteur qui est intéressé par les reportages que nous allons faire.

Nous vous remercions de nous avoir appuyé dans notre vente. Jusqu'à présent, nous avons amassé près de 2500 \$. En outre, tout va bien, et nous voulons continuer à vous informer de l'idée des Carnets de voyage d'un jeune reporter.



Billi et sa mère Nathalie Deraspe entendent faire le tour du monde. Après avoir vendu des kilomètres sur le Parc linéaire, ils veulent maintenant faire du kayak de mer sur le Saint-Laurent.

Un petit mot de la maman

Moi, ce qui m'a émue, ce sont les familles et les amis et la famille qui nous a réservé un accueil formidable. Belles musiques, belle journée! Et que dire de Mme Linda Schumacher, que nous ne connaissions pas, qui a voyagé une bonne partie de l'Europe seule avec son fils de trois ans et qui nous remettait trois enveloppes, pour elle, son mari et son garçon aujourd'hui âgé de cinq ans. En plus d'une foule de petits cœurs, elles contenaient une somme totalisant 115 \$! En terminant, merci pour tous les Wow! Cela nous donne tout le courage de poursuivre ce rêve fou et grisant!

Votre dépanneur du Lac Renaud

Bière et vin
Café et pâtisseries
Fruits et légumes
Pain chaud
Service de fax et photocopies

Location de films

Dépanneur du Lac Renaud

1100, Chemin des 14 Îles à Prévost
224-7743

POUTCHY

Nourriture et accessoires pour animaux



2919, boul. Labelle à Prévost
224-8630

Les Arpenteurs-géomètres
BEAUPRÉ, PAQUETTE
ET ASS.
Pierre PAQUETTE A.G.
Denis BEAULIEU A.G.
2906, boul. Curé-Labelle
C.P. 357, Prévost
Tél.: 224-2979
Télec.: 224-5603
pbag@videotron.ca

Me Paul Germain
NOTAIRE et CONSEILLER JURIDIQUE
861, rue de l'École à Prévost
(450) 224-5080
Télec.: (450) 224-8511

GARAGE E. LAROCHE
3036, BOUL. LABELLE
PRÉVOST 224-5353

- remorquage
- entretien de système à injection
- mécanique générale
- atelier de silencieux

Benoît Guérin
Avocat
(450) 431-5061

télec.: (450) 431-5206
bguerin@laurentides.net

473,
rue Lavolette
Saint-Jérôme
(Qué.) J7Y 2T8